



Direction Générale des Douanes

Cotonou, le... 19/09/2022

Le Directeur Général

A

**Monsieur le Directeur Général
de la Société Benin Control S.A**

01 BP 458

Cotonou

N° 0620-c /DGD/DLC


Objet : Passage à la valeur transactionnelle de certains produits

Monsieur le Directeur Général,

Dans le souci du respect de nos engagements vis-à-vis des organismes internationaux notamment l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le Fonds Monétaire International (FMI), je vous prie de passer à la valeur transactionnelle les produits dont la liste est ci-jointe.

En conséquence, les Attestations de Vérification Documentaire (AVD) de ces produits ne devront plus faire apparaître à compter du 1^{er} octobre 2022, la mention des valeurs ajustées.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de mes sentiments distingués.



Alain HINKATI

COPIE : MEF « ATCR »



LISTE DES PRODUITS POUR LESQUELS LES ATTESTATIONS DE VERIFICATION DOCUMENTAIRES PASSENT A LA VALEUR TRANSACTIONNELLE

N°	POSITIONS TARIFAIRES	DESIGNATION PRODUIT	OBSERVATIONS
1	0207	VIANDES CONGELEES - ABAT VOLAILLES	
2	0303	POISSONS CONGELES	
3	0401 ; 0402; 0403; 0404; 1901	LAIT EN Poudre	
4	0402 ; 1901	LAIT CONCENTRE;	
5	0504	VIANDES CONGELEES - GESIER	
6	1101	FARINE DE BLE	
7	1511	HUILE DE PALME RAFINEE	
8	1601; 1602	VIANDES CONGELEES - SAUCISSE	
9	1701	SUCRE EN Poudre	
10	1704	CHEWING-GUM, BONBONS	
11	1902	PATES ALIMENTAIRES	
12	1905	BISCUITS	
13	2002	TOMATE	
14	2104	CUBES	
15	3406	BOUGIES	
16	3605	ALLUMETTES	
17	5208511000; 5208521000	TISSU WAX	
18	5208590000 ; 5407; 5408; 5512; 5513; 5514; 5515; 5516	AUTRES TISSUS	
19	6103 ; 6104 ; 6105 ; 6106 ; 6107 ; 6108 ; 6109 ; 6110 ; 6111 ; 6112 ; 6113 ; 6114 ; 6115 ; 6116 ; 6117	BONNETERIE	